



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale  
5 avril 2022  
Français  
Original : anglais

## Groupe d'examen de l'application

### Treizième session

Vienne, 13-17 juin 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

Questions financières et budgétaires

## Ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

### Note du Secrétariat

#### I. Introduction

1. La présente note contient des informations budgétaires à jour sur les dépenses engagées au 28 février 2022 pour les premier et deuxième cycles de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, les ressources reçues, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou de contributions volontaires, les dépenses prévues et le manque de ressources disponibles pour assurer le fonctionnement du Mécanisme.

2. La présente note actualise celle précédemment établie par le Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application ([CAC/COSP/IRG/2021/5](#)) qui avait été soumise au Groupe d'examen de l'application à sa douzième session, tenue du 14 au 18 juin 2021.

#### II. Ressources du budget ordinaire allouées au Mécanisme d'examen de l'application et dépenses imputées à ces ressources

3. Le tableau 1 présente les dépenses qui ont été financées au moyen du budget ordinaire au cours de la période 2010-2020 ainsi que les ressources du budget ordinaire allouées au Mécanisme et les dépenses y imputées au cours des exercices 2021 et 2022.

\* [CAC/COSP/IRG/2022/1](#).



Tableau 1  
**État provisoire des dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application imputées au budget ordinaire de 2010 à 2022, au 28 février 2022**

(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2010-2020 <sup>a</sup>		2021		2022
	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>					
Postes [1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 1 G (Autres classes)] <sup>b</sup>	13 734 500	1 933 300	1 623 900	1 790 000	270 300
Maintenance informatique	178 700	21 600	21 600	21 600	3 600
Communications	172 300	20 400	20 400	20 400	3 400
<b>Total partiel</b>	<b>14 085 500</b>	<b>1 975 300</b>	<b>1 665 900</b>	<b>1 832 000</b>	<b>277 300</b>
<b>Groupe d'examen de l'application</b>					
Interprétation <sup>c</sup>	1 816 500	202 500	203 300	202 400	–
Traduction de la documentation <sup>d</sup>	8 293 700	554 100	565 100	530 000	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 110 200</b>	<b>756 600</b>	<b>768 400</b>	<b>732 400</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>24 195 700</b>	<b>2 731 900</b>	<b>2 434 300</b>	<b>2 564 400</b>	<b>277 300</b>

<sup>a</sup> On trouvera le détail des ressources du budget ordinaire et des dépenses qui y ont été imputées entre 2010 et 2020 dans les notes du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ([CAC/COSP/IRG/2020/4](#) et [CAC/COSP/IRG/2021/5](#)).

<sup>b</sup> Dans le tableau, ces 12 postes ont été traités comme des postes existants pour les exercices 2021 et 2022.

<sup>c</sup> En ce qui concerne l'exercice 2021, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 16 séances tenues dans le cadre des sessions du Groupe d'examen de l'application.

<sup>d</sup> En ce qui concerne l'exercice 2021, il a été traduit un total de 306 pages. La légère augmentation du nombre de pages en 2021 est due au nombre de résumés analytiques de rapports d'examen de pays ayant été achevés. Les montants prévus au budget pour la traduction de la documentation se fondaient sur l'hypothèse que 160 pays au total seraient examinés au cours du premier cycle mais, au 28 février 2022, ce nombre était passé à 188 du fait que plus de pays qu'attendu en 2009 avaient ratifié la Convention ou y avaient adhéré. Le Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne a été en mesure de couvrir les dépenses de traduction supplémentaires engagées au cours de la période examinée grâce à la réaffectation de ressources allouées à la traduction au chapitre 2 du budget ordinaire approuvé.

### **III. Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

4. Le tableau 2 présente les prévisions de dépenses extrabudgétaires et les montants définitifs de ces dépenses pour la première et la cinquième années, ainsi que les prévisions et les montants provisoires pour les deuxième, troisième et quatrième années, respectivement, du premier cycle de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application. La première année du Mécanisme a débuté en juin 2010. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un premier groupe de 27 pays. La deuxième année a commencé en juin 2011. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un deuxième groupe de 41 pays. La troisième année a débuté en juin 2012. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe de 35 pays. La quatrième année a débuté en juin 2013. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe de 85 pays, comprenant les pays qui y figuraient dès juin 2013 et ceux qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré depuis cette date. La cinquième année a débuté en juin 2014 et s'est terminée en décembre 2017. Les chiffres correspondants n'englobent que les dépenses liées au personnel financé au moyen de ressources extrabudgétaires qui a participé aux examens de pays réalisés au cours des deuxième, troisième et quatrième années du premier cycle, entre juin 2014 et décembre 2017, et les dépenses liées à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application qui se sont tenues en 2014 et 2015. Les dépenses relatives aux formations dispensées dans le cadre des examens de pays après le 31 mai 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année. Les autres dépenses concernant le deuxième, le troisième ou le quatrième groupe de pays examinés sont comptabilisées respectivement au titre de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième année. Les dépenses concernant les pays qui ont ratifié la Convention après juin 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année.

Tableau 2  
**Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 28 février 2022**

(en dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		<i>Toutes années confondues</i>	
	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500	607 500	758 200	753 000	632 600	634 600	1 233 800	1 161 600	–	–	3 232 100	3 156 700
Traduction de la documentation de travail	303 000	303 000	470 500	435 300	426 100	423 300	933 500	738 500	–	–	2 133 100	1 900 100
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900	185 900	287 000	287 000	251 700	251 700	290 500	290 500	522 000	522 000	1 537 100	1 537 100
Formation des experts gouvernementaux	275 200	275 200	454 600	454 600	490 200	490 200	415 000	389 300	–	–	1 635 000	1 609 300
Consultants	99 900	99 900	–	–	–	–	–	–	–	–	99 900	99 900
Postes [1 P-3, 1 G (Autres classes)]	–	–	36 800	36 800	174 900	174 900	267 500	267 500	962 100	962 100	1 441 300	1 441 300
Maintenance informatique et frais de communication	–	–	1 800	1 800	7 100	7 100	7 600	7 600	24 300	24 300	40 800	40 800
<b>Total</b>	<b>1 471 500</b>	<b>1 471 500</b>	<b>2 008 900</b>	<b>1 968 500</b>	<b>1 982 600</b>	<b>1 981 800</b>	<b>3 147 900</b>	<b>2 855 000</b>	<b>1 508 400</b>	<b>1 508 400</b>	<b>10 119 300</b>	<b>9 785 200</b>
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>				<i>Toutes années confondues</i>	
<b>Nombre de pays examinés</b>	<b>27</b>		<b>41</b>		<b>35</b>		<b>85</b>				<b>188</b>	

#### **IV. Prévisions pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

5. Le tableau 3 présente les prévisions de dépenses extrabudgétaires et les montants provisoires de ces dépenses pour les première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième années du deuxième cycle. Comme il a été expliqué dans la note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CAC/COSP/IRG/2018/4), les projections reposent sur l'hypothèse que les mesures d'économie en place continueront d'être appliquées. La première année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2016. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un premier groupe (29 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés avant le 30 juin 2017. La deuxième année a débuté en juin 2017. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un deuxième groupe (48 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 juin 2018. La troisième année a débuté en juin 2018. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe (36 pays), ainsi qu'aux activités de formation menées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019. La quatrième année a débuté en juin 2019. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe (37 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 30 juin 2020. La cinquième année a débuté en juin 2020. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un cinquième groupe (38 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés. Les dépenses relatives à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application sont signalées dans chacun des groupes d'années correspondants.

Tableau 3  
**Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 28 février 2022**

(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année		Toutes années confondues	
	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	379 600	301 600	702 800	387 800	555 300	151 900	540 300	37 600	465 300	13 500	2 643 300	892 400
Traduction de la documentation de travail	363 700	258 700	601 900	245 900	464 000	52 600	451 400	109 600	388 700	36 600	2 269 700	703 400
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	309 500	309 500	243 100	243 100	311 000	236 900	311 000	147 100	311 000	18 800	1 485 600	955 400
Formation des experts gouvernementaux	409 800	409 800	350 000	182 500	352 000	49 000	352 000	81 300	352 000	55 500	1 815 800	778 100
Frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés	58 300	58 300	58 500	26 900	58 500	20 700	58 500	25 600	58 500	–	292 300	131 500
Postes supplémentaires (1 P-4, 2 P-3)	313 300	313 300	207 400	207 400	–	–	–	–	–	–	520 700	520 700
Maintenance informatique et frais de communication	7 900	7 900	5 100	5 100	–	–	–	–	–	–	13 000	13 000
<b>Total</b>	<b>1 842 100</b>	<b>1 659 100</b>	<b>2 168 800</b>	<b>1 298 700</b>	<b>1 740 800</b>	<b>511 100</b>	<b>1 713 200</b>	<b>401 200</b>	<b>1 575 500</b>	<b>124 400</b>	<b>9 040 400</b>	<b>3 994 500</b>
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		<i>Toutes années confondues</i>	
<b>Nombre de pays examinés</b>	<b>29</b>		<b>48</b>		<b>36</b>		<b>37</b>		<b>38</b>			<b>188</b>

## V. Ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions extrabudgétaires reçues et déficit de financement

6. Comme il ressort des tableaux 4 et 5, des contributions volontaires d'un montant total de 18 423 200 dollars ont été reçues, entre 2010 et 2021, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Commission européenne, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Liechtenstein, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, du Panama, des Pays-Bas, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie. Des contributions en nature ont été reçues des pays suivants : Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Eswatini, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Grèce, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Salomon, Inde, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Liechtenstein, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Qatar, République dominicaine, Sénégal, Singapour, Tadjikistan, Turquie, Vanuatu et Zimbabwe.

Tableau 4

### Contributions extrabudgétaires affectées au Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 28 février 2022

(en dollars des États-Unis)

<i>Contributions extrabudgétaires</i>	
2010	1 999 600
2011	2 711 000
2012	2 094 500
2013	2 085 800
2014	2 031 100
2015	392 500
2016	813 700
2017	2 099 300
2018	906 400
2019	2 116 600
2020	479 100
2021	693 600
<b>Total, toutes années confondues</b>	<b>18 423 200</b>

Tableau 5

### Provenance des contributions extrabudgétaires affectées au Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 28 février 2022

<i>Contributeurs</i>	
2010	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Programme des Nations Unies pour le développement, Royaume-Uni, Suède,
2011	Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2012	Australie, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Suède

<i>Contributeurs</i>	
2013	Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2014	Arabie saoudite, Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Panama, Royaume-Uni, Suède
2015	Australie, États-Unis, France, Maroc, Mexique, Suède, Turquie
2016	États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède
2017	Allemagne, Autriche, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Liechtenstein, Mexique, Panama, Qatar, Suède
2018	Allemagne, Australie, Commission européenne, Fédération de Russie, France, Japon, Mexique, Panama, Suède, Turquie
2019	Allemagne, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Kazakhstan, Mexique, Panama
2020	États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Kazakhstan
2021	États-Unis, Fédération de Russie, France, Mexique, Panama

7. Comme il ressort du tableau 6, les contributions extrabudgétaires volontaires reçues au 28 février 2022 permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application engagées pendant le premier cycle et les quatre premières années du deuxième cycle. Un déficit de financement de 736 500 dollars doit encore être comblé pour couvrir le montant total des dépenses prévues au titre du Mécanisme.

Tableau 6

**Ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions reçues et déficit de financement au 28 février 2022**

(en dollars des États-Unis)

	<i>Montant total des prévisions de dépenses</i>	<i>Dépenses couvertes par les contributions extrabudgétaires</i>	<i>Déficit</i>
<b>Premier cycle</b>	10 119 300	10 119 300	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 119 300</b>	<b>10 119 300</b>	–
<b>Deuxième cycle</b>			
Première année	1 842 100	1 842 100	–
Deuxième année	2 168 800	2 168 800	–
Troisième année	1 740 800	1 740 800	–
Quatrième année	1 713 200	1 713 200	–
Cinquième année	1 575 500	839 000	736 500
<b>Total partiel</b>	<b>9 040 400</b>	<b>8 303 900</b>	<b>736 500</b>
<b>Total, premier et deuxième cycles</b>	<b>19 159 700</b>	<b>18 423 200</b>	<b>736 500</b>